



République française  
Département de la Mayenne  
Arrondissement de Mayenne  
Commune de LASSAY-LES-CHATEAUX

Envoyé en préfecture le 15/09/2017

Reçu en préfecture le 15/09/2017

Affiché le

**SLOW**

ID : 053-215301276-20170911-N\_2017\_072-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2017**

Le Conseil municipal de la commune de LASSAY-LES-CHÂTEAUX, légalement convoqué le 06 septembre 2017, s'est réuni en session ordinaire, le lundi 11 septembre 2017, à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Jean RAILLARD, Maire.

**CONSEILLERS** : En exercice : **19** - Présents : **15** - Pouvoir(s) : **2** - Votants : **17**

**Présent(s)** : J. RAILLARD – M. ECHARDOUR – B. LANDAIS – S. SOULARD — M. RIGOUIN – A. BLOTTIERE – JC COUSIN — M. LOUIS – D. MAILLARD - M. CONNEAU – D. METAIRIE - S. SAINT-ELLIER – C. ALLAIN – MF. THELIER – A. POMMIER

**Absent(s) ayant donné pouvoir** : G. LE ROYER à J. RAILLARD ; C. LANDAIS à S. SOULARD

**Absent(s) excusé(s)** : V. LONGRAIS – J. MOREAU

**Secrétaire de séance** : B. LANDAIS a été désigné secrétaire de séance.

**FINANCES – TARIFS COMMUNAUX**  
**MODIFICATION 2017.02**

**N° 2017-072**

**Rapporteur : J. RAILLARD**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L2121-29 portant sur la compétence du Conseil municipal en matière de règlement des affaires de la Commune,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2017-051 du 30 juin 2017, modifiant les tarifs communaux pour l'année 2017,

Vu la mise en place du nouveau mode de collecte des déchets sur la commune et la volonté des élus de promouvoir le tri des ordures,

Considérant qu'il convient d'instaurer une tarification lorsque les loueurs de salles (associations, particuliers...) ne procéderont pas à l'enlèvement de leurs ordures,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

**ARTICLE 1**

D'instaurer un tarif pour l'enlèvement des ordures ménagères lorsque les loueurs de salles (associations, particuliers...) ne procéderont pas à leur enlèvement,

**ARTICLE 2**

De retenir que les tarifs communaux indiqués dans le tableau ci-dessous sont informatifs, qu'ils n'entreront en vigueur qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et s'établissent comme suit :

**LOCATION DES SALLES COMMUNALES****PRINCIPES GENERAUX :****Location en semaine :** de 9h à 9h le lendemain**Arrhes :** 30% lors de la réservation

Mise à disposition sans surcoût des salles multifonctions, Chatenay, de la Baroche, de Melleray et de Niort, à l'attention des personnes désireuses, dès le vendredi à partir de midi, en période de vacances scolaires, si ces salles ne sont pas déjà occupées.

**Tarif Eté :** sans chauffage du 16/04 au 14/10**Tarif Hiver :** avec chauffage du 15/10 au 15/04 (+24%/tarif été)**Location St Sylvestre :** Centre-bourg de Lassay-> salle Chatenay / Campagne -> La Baroche Gondouin, Niort-la-Fontaine, Melleray la Vallée**Tarif hors commune :** + 25 % du tarif commune au minimum**EQUIPEMENTS ANNEXES****TABLES**

Les matériels sont retirés par le demandeur, avec ses moyens propres, auprès des Services techniques, après réservation en Mairie.

Associations communales

Gratuit

Commune

1,65

Hors commune

2,05

**CHAISES**

Les matériels sont retirés par le demandeur, avec ses moyens propres, auprès des Services techniques, après réservation en Mairie.

Associations communales

Gratuit

Commune

0,50

Hors commune

0,70

**BARRIERES**

Les matériels sont retirés par le demandeur, avec ses moyens propres, auprès des Services techniques, après réservation en Mairie.

Associations communales

Gratuit

Commune

1,65

Hors commune

1,95

**ESPACE DES ARTS****NB :** Ni table, ni chaise affectée en permanence.**Nombre de chaises et de tables à définir à chaque location.****Matériels stockés pour tous besoins communaux : 20 tables pliantes et 240 chaises pliantes.***Arrhes pour toute location payante : 30% lors de la réservation*

Associations communales (+ Amicale cantonale Aînés - NLF) pour assemblées générales, conférences, réunions

gratuit

Associations hors LASSAY-LES-CHATEAUX et autres personnes morales pour assemblées générales, conférences, réunions

50,00

Exposition (*sans activité commerciale*)

gratuit

gratuit

Vin d'honneur, assemblée générale, réunion

100,00

120,00

Ventes, activités commerciales...

162,00

200,00

Nettoyage (*forfait*)

170,00

Forfait chauffage/jour

50,00

**ESPACE MADIBA - SALLE DE SPECTACLE (petit amphithéâtre)****NB :** 30 Chaises affectées + vidéoprojecteur + sonorisation.Caution (*sauf associations communales et services publics*)

1 500 €

1 500 €

Mises à disposition (*sous condition de réservation*)

Discrétion du Maire

Discrétion du Maire

Nettoyage (*forfait*)

170,00



SALLE OMNISPORTS		COMMUNE	HORS COMMUNE
Associations communales (+ Amicale cantonale Ainés - NLF)		Gratuit	
SALLE CHATENAY		COMMUNE	HORS COMMUNE
<b>NB : 20 tables et 100 chaises affectées en permanence, louées d'office avec la salle.</b> <b>Nombre de chaises et de tables à définir à chaque location.</b> <b>Matériels stockés pour tous besoins communaux : 18 tables pliantes et 140 chaises pliantes</b>			
<i>Arrhes pour toute location payante : 30% lors de la réservation</i>			
Associations		Gratuit	198,00
1 jour (en semaine)		197,00	247,00
Jour supplémentaire (en semaine)		58,00	71,00
Forfait week-end (du vendredi midi au lundi 9h00)		255,00	318,00
Vin d'honneur, assemblée générale, réunion		130,00	160,00
Vaisselle ( <i>par placard de 50 couverts</i> )		25,00	30,00
Nettoyage ( <i>forfait</i> )		170,00	
Tarif - Casse ou perte de vaisselle - Coût du remplacement		oui	oui
Forfait chauffage/jour		20,00	
Forfait enlèvement ordures ménagères triées (sans carton, plastique ou verre), test jusqu'à fin décembre 2017 et facturation à compter de janvier 2018		20,00	
SALLE MULTIFONCTION		COMMUNE	HORS COMMUNE
<b>NB : 87 tables et 300 chaises affectées en permanence, louées d'office avec la salle.</b> <b>Nombre de chaises et de tables à définir à chaque location.</b>			
<i>Arrhes pour toute location payante : 30% lors de la réservation</i>			
Associations communales (+ Amicale cantonale Ainés - NLF)		-1 location gratuite par an. - Autres locations = 1/2 tarif "forfait 1 jour"	
Associations hors LASSAY-LES-CHATEAUX et autres personnes morales			198,00
1 jour (en semaine)		230,00	285,00
Jour supplémentaire (en semaine)		67,00	85,00
Forfait week-end (du vendredi midi au lundi 9h00)		297,00	370,00
Vin d'honneur, assemblée générale, réunion		130,00	160,00
Location sonorisation		50,50	
Nettoyage ( <i>forfait</i> )		170,00	
Forfait chauffage/jour		40,00	
Forfait enlèvement ordures ménagères triées (sans carton, plastique ou verre), test jusqu'à fin décembre 2017 et facturation à compter de janvier 2018		30,00	
SALLE DE MELLERAY-LA-VALLEE		COMMUNE	HORS COMMUNE
<b>NB : tables et chaises affectées en permanence, louées d'office avec la salle.</b> <b>Nombre de chaises et de tables à définir à chaque location.</b>			
<i>Arrhes pour toute location payante : 30% lors de la réservation</i>			
Associations communales (+ Amicale cantonale Ainés - NLF) Groupements et syndicats de professionnels de Lassay-les-Châteaux pour leurs assemblées générales et réunions		Gratuit	
1 jour (en semaine)		100,00	135,00
Jour supplémentaire (en semaine)		25,00	30,00
Forfait week-end (du vendredi midi au lundi 9h00)		125,00	165,00
Vin d'honneur, assemblée générale, réunion		100,00	135,00
Location vaisselle		25,00	30,00
Forfait nettoyage		170,00	
Tarif - Casse ou perte de vaisselle - Coût du remplacement		oui	oui
Forfait chauffage/jour		30,00	
Forfait enlèvement ordures ménagères triées (sans carton, plastique ou verre), test jusqu'à fin décembre 2017 et facturation à compter de janvier 2018		10,00	

SALLES DE NIORT-LA-FONTAINE		COMMUNE	HORS COMMUNE
<b>NB : tables et chaises affectées en permanence, louées d'office avec la salle. Nombre de chaises et de tables à définir à chaque location.</b>			
<i>Arrhes pour toute location payante : 30% lors de la réservation</i>			
Associations communales (+ Amicale cantonale Ainés - NLF)		Gratuit	
<b>Grande salle</b>			
1 jour (en semaine)		80,00	100,00
Jour supplémentaire (en semaine)		20,00	25,00
Forfait week-end (du vendredi midi au lundi 9h00)		100,00	125,00
Vin d'honneur, assemblée générale, réunion		80,00	100,00
Location vaisselle		25,00	30,00
Forfait nettoyage		170,00	
Tarif - Casse ou perte de vaisselle - Coût du remplacement		oui	oui
Forfait chauffage/jour		20,00	
Forfait enlèvement ordures ménagères triées (sans carton, plastique ou verre), test jusqu'à fin décembre 2017 et facturation à compter de janvier 2018		10,00	
<b>Petite salle "Bienvenue"</b>			
Vin d'honneur, assemblée générale, réunion		25,00	30,00
Forfait chauffage/jour		10,00	
<b>Salle de l'ancienne Mairie</b>			
Groupements et syndicats de professionnels de LASSAY-LES-CHATEAUX pour leurs assemblées générales et réunions		Gratuit	
Salle LA BAROCHE-GONDOUIN		COMMUNE	HORS COMMUNE
<b>NB : tables et chaises affectées en permanence, louées d'office avec la salle. Nombre de chaises et de tables à définir à chaque location.</b>			
<i>Arrhes pour toute location payante : 30% lors de la réservation</i>			
Associations communales (+ Amicale cantonale Ainés - NLF)		Gratuit	
<b>Grande salle</b>			
1 jour (en semaine)		60,00	70,00
Jour supplémentaire (en semaine)		20,00	25,00
Forfait week-end (du vendredi midi au lundi 9h00)		80,00	95,00
Vin d'honneur, assemblée générale, réunion		80,00	95,00
Location vaisselle		25,00	30,00
Forfait nettoyage		170,00	
Tarif - Casse ou perte de vaisselle - Coût du remplacement		oui	oui
Forfait chauffage/jour		20,00	
Forfait enlèvement ordures ménagères triées (sans carton, plastique ou verre), test jusqu'à fin décembre 2017 et facturation à compter de janvier 2018		10,00	
<b>Salle de l'ancienne Mairie</b>			
Groupements et syndicats de professionnels de LASSAY-LES-CHATEAUX pour leurs assemblées générales et réunions		Gratuit	
AIRE NATURELLE CHATENAY		COMMUNE	HORS COMMUNE
Forfait lorsque location salle MULTIFONCTION et/ou CHATENAY		60,60	



## PRINCIPAUX TARIFS

Envoyé en préfecture le 15/09/2017

Reçu en préfecture le 15/09/2017

Affiché le

ID : 053-215301276-20170911-N

**SD 2017**  
**Délibération**  
**2017-072**

<b>ANIMATION - ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH)</b>	
3 tranches de quotient familial : 1 = 0 à 900 ; 2 = 901 à 1100 ; 3 > à 1100 ou inconnu ou non communiqué par les familles	
Forfait annuel d'adhésion au service Périscolaire, par famille (y compris pour les enfants inscrits au transport scolaire et pris en charge par les agents du périscolaire)	5,03
Forfait annuel d'adhésion au service ALSH des vacances (hors mercredi), par famille	5,03
Forfait annuel d'adhésion au service ALSH "Mercredis loisirs" (ALSH du mercredi), par famille	5,03
<b>PERISCOLAIRE</b>	
<b>Accueil périscolaire : de 7h30 à 8h45</b>	
Enfant en Primaire - QF 1	1,31
Enfant en Primaire - QF 2	1,41
Enfant en Primaire - QF 3	1,51
<b>Accueil périscolaire : de 16h30 à 19h00</b>	
Enfant en Primaire - QF 1	1,31
Enfant en Primaire - QF 2	1,41
Enfant en Primaire - QF 3	1,51
<b>MERCREDIS LOISIRS</b>	
<b>ALSH - Mercredis loisirs : accueil du matin de 7h30 à 9h00</b>	
Enfant de moins de 11 ans - QF 1	1,31
Enfant de moins de 11 ans - QF 2	1,41
Enfant de moins de 11 ans - QF 3	1,51
<b>ALSH - Mercredis loisirs : forfait demi-journée de 13h30 à 18h15</b>	
Enfant de moins de 11 ans - QF 1	4,52
Enfant de moins de 11 ans - QF 2	4,62
Enfant de moins de 11 ans - QF 3	4,72
Repas (indépendant du QF)	4,00
<b>PETITES VACANCES - JUILLET - 1 SEMAINE EN AOÛT</b>	
<b>ALSH Vacances - accueil du matin de 7h30 à 9h00</b>	
Enfant de moins de 11 ans - QF 1	1,31
Enfant de moins de 11 ans - QF 2	1,41
Enfant de moins de 11 ans - QF 3	1,51
<b>ALSH Vacances - <u>tarif journée</u> de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 (17h30 vendredi)</b>	
Enfant de moins de 11 ans - QF 1	6,33
Enfant de moins de 11 ans - QF 2	6,43
Enfant de moins de 11 ans - QF 3	6,53
Repas (indépendant du QF)	4,00
<b>ALSH Vacances - <u>tarif par demi-journée</u> de 9h00 à 12h00 ou de 13h30 à 18h00 (17h30 vendredi)</b>	
Enfant de moins de 11 ans - QF 1	4,52
Enfant de moins de 11 ans - QF 2	4,62
Enfant de moins de 11 ans - QF 3	4,72
<b>ALSH Vacances - <u>forfait semaine</u> sur 5 jours (hors fin de semaine)</b>	
Enfant de moins de 11 ans - QF 1	26,63
Enfant de moins de 11 ans - QF 2	27,14
Enfant de moins de 11 ans - QF 3	27,64
Repas (indépendant du QF)	4,00
<b>ALSH Vacances - <u>camps</u> sur 5 jours (hors fin de semaine)</b>	
Enfant de moins de 11 ans - QF 1 (repas compris)	72,00
Enfant de moins de 11 ans - QF 2 (repas compris)	77,00
Enfant de moins de 11 ans - QF 3 (repas compris)	82,00
<b>SORTIE - SERVICE ANIMATION JEUNESSE PERISCOLAIRE</b>	
Sortie organisée par le service animation jeunesse périscolaire	voté ponctuellement

**PISCINE**

Ticket - moins de 6 ans	gratuit
Coût par élève des établissements scolaires hors LASSAY-LES-CHATEAUX	1,60
Ticket - de 6 à 18 ans	1,60
Ticket - plus de 18 ans (adulte)	3,60
Carnet de 10 tickets - de 6 à 18 ans	14,00
Carnet de 10 tickets - plus de 18 ans (adulte)	32,00
Créneau horaire réservé, mais non utilisé par une école primaire* hors LASSAY-LES-CHATEAUX	40,00
Bonnet de bain	1,00
Chaussons de bain (la paire)	1,50

\* élémentaire et/ou maternelle

**RESTAURATION SCOLAIRE**

Ces tarifs peuvent être modifiés en début d'année en fonction des bilans issus du compte-administratif

**ENFANTS DE LASSAY-LES-CHATEAUX**

3 tranches de quotient familial : 1 = 0 à 900 ; 2 = 901 à 1100 ; 3 &gt; à 1100 ou inconnu ou non communiqué par les familles

+ de 6 ans - QF 1	3,75
+ de 6 ans - QF 2	3,85
+ de 6 ans - QF 3	4,00
2 <sup>ème</sup> enfant et suivant - QF 1	3,15
2 <sup>ème</sup> enfant et suivant - QF 2	3,20
2 <sup>ème</sup> enfant et suivant - QF 3	3,30
- de 6 ans - QF 1	3,10
- de 6 ans - QF 2	3,20
- de 6 ans - QF 3	3,30

**ENFANTS HORS COMMUNE**

+ de 6 ans	6,25
- de 6 ans	4,25

**PORTAGE DE REPAS A DOMICILE**

Plateau - Habitant de LASSAY-LES-CHATEAUX	7,64
Plateau - Hors Commune	9,65

**OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - DROIT DE PLACE**

Le ml - abonné	0,15
Le ml - non abonné	0,20
Droit minimal par place (appliqué lorsque la surface demandée est inférieure à ce droit)	1,00
Le ml (mètre linéaire) de façade ou d'occupation par an - tous commerces, exposants utilisant les trottoirs	2,00

**CIMETIERES**

Concession de <b>15 ans</b>	100,50
Concession de <b>30 ans</b>	140,70
Concession de <b>50 ans</b>	331,65
Taxe de superposition	20,10
Frais de séjour caveau provisoire <b>par jour</b>	5,03
Jardin du souvenir - concession de <b>15 ans</b>	100,50
Jardin du souvenir - concession de <b>30 ans</b>	140,70
Emplacement d'une plaque sur la colonne cinéraire - concession de <b>20 ans</b>	32,16
Achat d'une caverne	241,20



PHOTOCOPIES OU NUMERISATION	
A4 - N&B	0,40
A4 - Couleur	0,70
A4 - recto-verso - N&B	0,60
A4 - recto-verso - Couleur	1,10
A3 - N&B	0,60
A3 - Couleur	1,10
A3 - recto-verso - N&B	0,70
A3 - recto-verso - Couleur	2,00
Associations Lasséennes N&B	0,10
Associations Lasséennes Couleur	0,50
Télécopie (Fax) : tarif de la copie N&B ci-dessus + 10 centimes d'euros	Copie + 0,10

VISITE DE LA ROSERAIE	
Visite commentée par le Responsable des espaces verts, sur demande de l'Office de tourisme	60,00
FOURRIERE ANIMALE	
Prise en charge - 1 <sup>ère</sup> capture d'un animal appartenant à un propriétaire	gratuit
Prise en charge - dès la 2 <sup>ème</sup> capture d'un animal appartenant à un propriétaire	66,00
Jour de garde, par animal	21,00
BORNE CAMPING-CAR	
Les jetons sont disponibles chez les deux boulangers, au Huit à Huit et à l'Office de Tourisme. Une régie et une sous-régie sont créées pour les commerçants concernés par le dépôt.	
Le jeton	2,00
VENTE DE BOIS	
Les stères sont retirés par le demandeur, avec ses moyens propres, auprès des Services techniques.	
Le stère à couper ou tombé (bûche de 1m pour un volume de 1 m <sup>3</sup> )	33,00
TENTES DE RECEPTION	
La location de tente de réception est prévue pour un week-end (du vendredi au lundi )	
Communes du SIVOM de Lassay - Particuliers	85,50
Communes du SIVOM de Lassay - Associations et communes	53,50
Hors SIVOM de Lassay - Particuliers	161,00
Hors SIVOM de Lassay - Associations et communes	128,00
Hors SIVOM de Lassay - Déplacement	85,50
Le Prisme et SIVU - La tente	107,00
Le Prisme et SIVU - Le déplacement	53,50
LOYERS DES BATIMENTS COMMUNAUX	
Les loyers communaux variant en fonction d'un indice sont marqués d'un astérisque. Toute modification les concernant s'applique dès la fin du contrat de location, dans les termes du nouveau contrat. L'indice de révision est l'Indice de Revalorisation des Logements (IRL) du 2ème trimestre de N-1.	
LOYERS et CHARGES MENSUELS	
Loyer - Maître Nageur Sauveteur (quel que soit le local d'habitation) - Mensuel, terme à échoir	160,00
* Loyer - Appartement 27-29 rue Migoret-Lamberdière à LASSAY-LES-CHATEAUX - <b>Logements des apprentis (4 appartements au total)</b>	151,98
<b>Charges - Appartement 27-29 rue Migoret-Lamberdière à LASSAY-LES-CHATEAUX - Logements des apprentis (eau, électricité, ordures ménagères)</b>	50,00
* Loyer - Maison T4 - 19 rue Jean-Baptiste Messenger à LASSAY-LES-CHATEAUX	498,85
* Loyer - Maison T3 - 21 rue Jean-Baptiste Messenger à LASSAY-LES-CHATEAUX	447,09
* Loyer - Maison - 24 Impasse de la Rose du Prince à LASSAY-LES-CHATEAUX	476,07
* Loyer - Maison - 26 Impasse de la Rose du Prince à LASSAY-LES-CHATEAUX	403,33
* Loyer - Maison - 28 Impasse de la Rose du Prince à LASSAY-LES-CHATEAUX	405,45
* Loyer - Maison - 30 Impasse de la Rose du Prince à LASSAY-LES-CHATEAUX	476,07
* Loyer - Maison n°1 - 3 Rue de Housse à LASSAY-LES-CHATEAUX	177,39
* Loyer - Maison n°2 - 3 Rue de Housse à LASSAY-LES-CHATEAUX	177,39

* Loyer - Maison - 10 rue du Taillis à LA BAROCHE-GONDOUIN	421,48
Loyer - Locaux - Bâtiment 1 route de Mayenne (rdc,...) à LASSAY-LES-CHATEAUX	180,00
Charges - Maison - 10 rue du Taillis à LA BAROCHE-GONDOUIN	0,00
* Loyer - Maison - 12 rue du Taillis à LA BAROCHE-GONDOUIN	421,48
Charges - Maison - 12 rue du Taillis à LA BAROCHE-GONDOUIN	0,00
* Loyer - Appartement - 15 rue de l'Eglise à LA BAROCHE-GONDOUIN	339,78
* Loyer - Appartement - 17 rue de l'Eglise à LA BAROCHE-GONDOUIN	364,56
Loyer - Appartement N°1 - Le Bourg à MELLERAY-LA-VALLEE	340,00
Loyer - Appartement N°2 - Le Bourg à MELLERAY-LA-VALLEE	200,00
* Loyer - Appartement - 12 Place de la Mairie à NIORT-LA-FONTAINE	238,86
<b>LOYERS ANNUELS</b>	
Loyer ex bascule La Baroche-Gondouin	85,00
<b>REDEVANCES ANNUELLES D'EXPLOITATION DU PRODUIT DES TERRAINS ENHERBÉS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL</b>	
L'entretien de certains terrains communaux suppose que le produit des coupes d'herbes soit cédé à la personne morale ou physique à qui est confié l'entretien. Cette vente est indexée sur l'Indice annuel national des fermages de N-1. Le minimum perçu est de 10 €. Le Maire est autorisé par le Conseil à négocier et à signer pour chaque attribution ou renégociation.	<b>109,59</b>
LA BAROCHE - ZC N°81 (1 482m <sup>2</sup> ) et 82 (543 m <sup>2</sup> )	33,43
LASSAY - 166 ZK 58 et 166 ZK 60 (3 208 m <sup>2</sup> )	40,00
LASSAY - Bas-côtés de la voie de contournement RD 33 et 34	89,13
LASSAY - YB N°96 (74 700 m <sup>2</sup> )	1082,42
LASSAY - ZE N°261 (30 677 m <sup>2</sup> environ) + N°262 (1 413)	417,79
LASSAY - ZH N°44 (3 490 m <sup>2</sup> ) + délaissés domaine public Lotissement Source (640 m <sup>2</sup> environ)	36,77
LASSAY - ZT n°116 (5 000 m <sup>2</sup> ) Vallée route de Javron	36,18
LASSAY - ZT N°135 (14 143 m <sup>2</sup> )	54,12
MELLERAY - 149 ZA N°8 (6 800 m <sup>2</sup> ) et 9 (4 600 m <sup>2</sup> )	72,41
MELLERAY - 149 ZA N°22 (9 060 m <sup>2</sup> )	92,47
NIORT - 166 ZI N°51 a et b (35 553 m <sup>2</sup> )	646,19
NIORT - 166 ZI N°54 c (2 700 m <sup>2</sup> environ) + 29 YC (4 500 m <sup>2</sup> ) Bois Thibault	65,74
NIORT - 166 ZR N°49 (chemin communal) (3 850 m <sup>2</sup> )	10,83

2017

Délibération 2017-072 du 11/09/2017

LOCATION DE LA CHAMBRE FUNERAIRE	2017			
	Cas d'utilisation d'un salon de présentation		Cas de non utilisation salon de présentation	
	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC
Droit d'entrée fixe	68,88 €	82,66 €	68,88 €	82,66 €
Forfait 1 jour	120,55 €	144,66 €	90,41 €	108,49 €
Forfait 3 jours	238,82 €	286,59 €	179,11 €	214,93 €
Jour supplémentaire	65,45 €	78,53 €	49,08 €	58,90 €
Admission d'urgence	29,29 €	35,14 €	29,29 €	35,14 €

Vote : Pour : unanimité; Contre : 0 ; Abstention : 0.

Les formalités de publicité ayant été effectuées ce jour,  
LASSAY-LES-CHATEAUX, le 14 septembre 2017Le Maire,  
Jean RAILLARD